

Invitation presse
14 février 2019 – Ampus/ 18h30

Ampus et la Chambre de métiers Ensemble pour soutenir les artisans

Alors qu'ils ont fait de la proximité un axe majeur de leur mandature, les élus de la Chambre de métiers et de l'artisanat ont sollicité l'ensemble des maires du département pour leur proposer de signer une Charte de soutien à l'économie de proximité. Dans le Var, la Ville d'Ampus a répondu favorablement à cette invitation à adopter une politique affirmée en faveur des entreprises artisanales situées sur sa commune et de valorisation du « Consommez local, consommez artisanal » auprès de ses habitants.

Roland Rolfo

Président
de la Délégation Var de la Chambre de
métiers et de l'artisanat de région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Hugues Martin

Maire d'Ampus

vous invitent à assister à la **signature de la Charte
de soutien à l'activité économique de proximité**, qui aura lieu en présence
des entreprises artisanales, partenaires économiques et élus du territoire,

**Salle du conseil municipal
Hôtel de ville, place de la Mairie
le 14 février 2019 à 18h30**

Les échanges se poursuivront en toute convivialité au cours d'un cocktail.

L'engagement portera sur quatre priorités :

- > **faciliter la promotion des savoir-faire** artisanaux locaux auprès des consommateurs et **diffuser le label « Consommez local, consommez artisanal »** pour la valorisation des produits locaux ;
- > **maintenir et renforcer l'activité artisanale** sur le territoire de la commune ;
- > **permettre le renouvellement des entreprises artisanales** en encourageant la reprise d'entreprise ;
- > **soutenir la politique volontariste de la Chambre de métiers et de l'artisanat au travers de son offre de services** qui repose notamment sur l'accompagnement et le suivi des porteurs de projet et des artisans installés qui souhaitent développer leur activité.



CONTACTS PRESSE

Diane Castellani – d.castellani@cmar-paca.fr – 06 84 06 59 65

